

CONVOCAATION

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

le lundi 11 décembre 2023 à 19h00

à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 12 juin 2023**
- 2. Lecture du plan financier quadriennal 2024-2027**
- 3. Budget de l'exercice 2024 de la Municipalité : présentation et approbation**
- 4. Renouvellement de la convention de prestations MobiChablais : présentation et approbation**
- 5. Divers**

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 12 juin 2023, le budget de l'exercice 2024 ainsi que la convention de prestations MobiChablais peuvent être consultés au Greffe municipal, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.